



**La ville de Saint-Benoît se fait un devoir de mettre en place une politique scolaire volontaire et audacieuse.**

Nous avons à cœur de fournir aux professeurs des écoles, maternelles, et primaires, les moyens les plus performants d'exercer leur mission afin d'offrir à nos enfants les outils d'éducation les plus adaptés à notre environnement d'aujourd'hui et surtout de demain...

Cette volonté s'est concrétisée, ces dernières années, par l'installation des tableaux interactifs et de matériels informatiques, l'apprentissage de l'anglais (en maternelle), l'aide aux activités périscolaires ou encore la rénovation systématique des classes.

En 2011, cette politique va franchir un nouveau cap avec le lancement du projet de regroupement des écoles primaires et maternelles d'Irma-Jouenne. Il s'agit là, ni plus ni moins, que de recréer, dans le cadre de l'ancien, un nouveau groupe scolaire.

La création d'une école est toujours pour une ville un signe fort, l'affirmation de sa confiance en l'avenir. C'est l'expression d'une vitalité véritable, et la source d'une réelle dynamique économique et sociale.

Au-delà de la simple rationalisation des équipements, cette restructuration (et agrandissement) est le résultat d'une politique urbanistique assumée associant développement raisonné, protection de l'environnement et du patrimoine, et mixité sociale.

Ce projet se dessine en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : enseignants, parents d'élèves, élus, services municipaux... Chacun participe et contribue à son élaboration afin qu'il soit le plus pertinent et cohérent possible.

La nouvelle école devrait voir le jour à la rentrée 2013, et procurer aux enfants de Saint-Benoît un cadre d'apprentissage à la hauteur des enjeux qui les attendent.

## Pâques :

## la fête des enfants



## Sommaire

- Rencontre avec Jean-Luc Mondon, adjoint aux finances p. 2
- Entrée en vigueur de la version révisée du PLU p. 3
- Rentrée scolaire p. 4
- Pâques : la fête des enfants p. 5
- Le portrait vedette du festival photographique biennal de Saint-Benoît p. 6
- Exposition du fonds d'œuvres artistiques de Saint-Benoît p. 7
- Agenda p. 8



Dominique Clément  
Maire de Saint-Benoît



## Saint-Benoît, ville solidaire ? sans aucun doute !



Le Centre Communal d'Action Sociale est le fer de lance de toutes les opérations réalisées en faveur de la précarité, de la petite enfance, des jeunes, des personnes âgées.

Le regard de la commune s'est notamment posé sur les aînés pour lesquels l'avancée en âge peut être source d'une grande solitude.

Pour rompre celle-ci, durant les mois de juillet et août, Saint-Benoît renouvelle pour la huitième année consécutive, l'opération « L'été à vos côtés ». Il s'agit d'un service gratuit qui s'adresse aux personnes âgées isolées et fragilisées. Mademoiselle **Carole Papet** vous offrira ses compétences et sa gentillesse dans le but d'établir avec vous un lien chaleureux.

## Le point sur les jumelages

Saint-Benoît ouvre ses portes, cette année, à nos deux villes jumelées les plus proches (Lorch en Allemagne, Cookham en Angleterre).

Lors du week-end de l'Ascension, du 1<sup>er</sup> au 5 juin, environ 45 Lorchois ont été accueillis dans les familles de Ligugé et Saint-Benoît et reçus dans chaque mairie. Le programme des visites était riche : l'île Madame, la visite de l'Hermione, la vallée des singes. Et, le soir, il fallait goûter ensemble au « petit vin blanc » de nos deux communes dont les pieds de vigne viennent de Lorch.

La ville de Saint-Benoît recevra les hôtes anglais pour le week-end du 22 et 23 octobre 2011. Au programme : accueil dans les familles, visites, repas en commun. Le temps fort étant un concert lyrique animé par **Geneviève Usher**, soprano, et une harpiste. Les deux connues au Royaume-Uni mais aussi à l'étranger. Retenez les dates.



Avec la Roumanie et le Québec, les projets continuent.

## Profitez des loisirs nature à Saint-Benoît !



La ville vous propose un Pass loisirs nature qui vous permet de bénéficier en famille d'une offre privilégiée sur quatre activités de plein air :

une entrée gratuite offerte pour 4 entrées payantes à Gravion Aventure ou à Viaduc Aventure.

Une location gratuite offerte pour 4 locations de barques ou de VTT.

Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez le récupérer à l'Office de tourisme de Saint-Benoît sur présentation d'un justificatif de domicile.

## Départ de personnel

Recruté pour effectuer un contrat emploi solidarité aux services espaces verts en octobre 1994, **Michel Grandon** a été titularisé dans ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2001. Il a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> mai 2011.

**Marie Dubois**, titulaire du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, a été recrutée à la crèche « Les p'tites canailles » en octobre 2008. Le 1<sup>er</sup> avril 2011, elle a été mutée à la mairie de Chauvigny pour un poste de responsable à la halte-garderie.



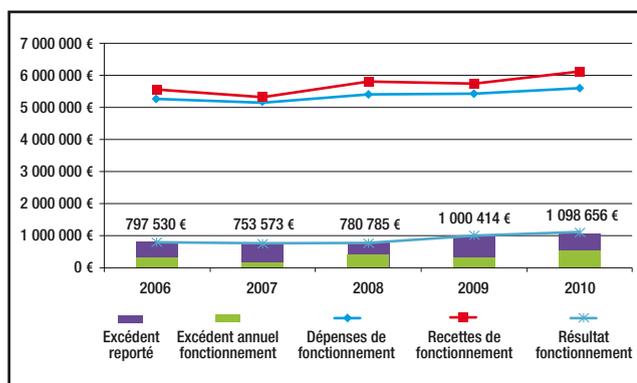
# Rencontre avec Jean-Luc Mondon, adjoint aux finances

## Le budget 2011 présente-t-il des particularités au regard des précédents ?

Il présente en effet une particularité importante, car nous avons réussi à stabiliser nos dépenses de fonctionnement et à éloigner l'effet « ciseau ». Il s'agit de l'aboutissement d'un travail important de rationalisation de nos dépenses de fonctionnement et le résultat de la mobilisation de l'ensemble des services municipaux.

C'est d'autant plus significatif que certaines dépenses ont connu un accroissement important sur la période, comme les dépenses d'énergie et d'alimentation.

Ce croquis démontre que l'effet « ciseau », c'est-à-dire l'augmentation plus importante des dépenses de fonctionnement au regard des recettes de fonctionnement, s'éloigne :



Il est nécessaire de renforcer notre capacité d'autofinancement pour financer nos dépenses d'investissement.

## A propos d'investissement, quelles sont les priorités pour 2011 ?

La priorité des priorités est la réfection de la voirie communale.

360 000 euros sont ciblés dès cette année pour la rénovation de la voirie (chaussée, trottoirs...). En quatre ans, nous affecterons 800 000 euros à la réfection de la voirie communale. C'est un plan ambitieux, à la hauteur des besoins en ce domaine et des attentes des Sancto-Bénédictins.

Dans le budget 2011, nous avons affecté 100 000 euros à la réfection des trottoirs et 100 000 euros pour l'enrobé sur chaussée et parkings.

A cela s'ajoute 76 000 euros investis dans la création d'un parking derrière le restaurant « Passion et gourmandise » qui viendra renforcer les capacités de stationnement en centre-bourg.

## A part la voirie, d'autres projets ?

Oui, l'agrandissement de l'école Irma Jouenne, rendu nécessaire par l'arrivée de nouveaux habitants à la Vallée Mouton. Nous nous mobilisons aussi pour que l'activité commerciale soit pérennisée et renforcée à Saint-Benoît. Tel est le sens notamment de l'acquisition des murs du bar - restaurant du centre-bourg. Un antiquaire va également prochainement s'installer en centre-bourg dans les actuels locaux de la police municipale.

## Pouvez-vous nous communiquer le coût exact des travaux de réaménagement du centre-bourg ?

Contrairement à ce que nous entendons dire, le réaménagement de la place du centre-bourg n'a pas été un projet onéreux.

Il coûte en réalité à la collectivité 153 000 €. Pour un coût total de réfection hors taxe de 453 458 €. Le subventionnement total s'élève à 300 729 € dont :

- 65 685 € du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) ;
- 139 384 € de la DGE (Dotation Globale d'Équipement) ;
- 95 660 € de la Région dans le cadre du CTU (Contrat Territorial Unique).

Pour l'équivalent du prix du rond-point de la route de Gençay, la ville bénéficie d'une place embellie et d'un centre-bourg plus attractif.

## Terminons par la fiscalité. Pourquoi une augmentation de 0,5 % ?

Nous avons hésité entre 0 et 0,5 %, mais il nous est apparu que cette hausse, certes symbolique, traduisait notre volonté de ne pas recourir abusivement à la fiscalité différée que constitue l'endettement. Saint-Benoît est une commune peu endettée et elle entend bien le rester.

Cette participation symbolique de la collectivité à travers une hausse à minima répond à une nécessité qui est l'augmentation du coût de la vie (les produits et les services ont augmenté) ainsi qu'à notre volonté de contenir l'endettement. ●

# Prévention canicule et recensement des personnes isolées et fragiles



Dans le cadre du plan national canicule de la période estivale 2011, la ville de Saint-Benoît procède au repérage individuel des personnes fragilisées en situation d'isolement. Cette opération permet, en cas de fortes chaleurs, une intervention rapide et ciblée auprès des personnes vulnérables.

Le registre des personnes isolées et fragiles, tenu par la mairie, concerne :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile ;
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Les personnes souhaitant être inscrites doivent prendre contact avec le **Centre Communal d'Action Sociale, Madame Sandra CHAMPION** au 05.49.37.44.04 ou [sandra-champion-saint-benoit@orange.fr](mailto:sandra-champion-saint-benoit@orange.fr)

Plus d'information :

[www.ville-saint-benoit.fr/flash-infos-de-la-mairie.html](http://www.ville-saint-benoit.fr/flash-infos-de-la-mairie.html)



# Entrée en vigueur de la version révisée du Plan Local d'Urbanisme



Les travaux commenceront prochainement à la Vallée Mouton II

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Grand Poitiers vient de faire l'objet d'une révision en profondeur, votée le 1<sup>er</sup> avril 2011.** Document intercommunal, le PLU dessine l'agglomération de demain. C'est le document de référence pour l'instruction, notamment, de permis de construire et déclarations préalables. Il s'appuie sur trois idées fortes :

- Préservation de l'intérêt général, tout en considérant chacun comme un cas particulier.
- Prise en compte des spécificités de chaque site, caractérisées pour Saint-Benoît par les deux cours d'eau, Clain et Miosson, les vallées encaissées, les espaces boisés et le patrimoine bâti ancien.
- Passage d'une approche plutôt quantitative de l'urbanisme à une approche plus qualitative.

En outre, zonage et réglementation ont été quelque peu remaniés. Ainsi, à Saint-Benoît, la nouvelle mouture du PLU préserve les zones agricoles et les zones naturelles existantes et renforce la protection des zones boisées classées. Les deux plus grandes zones de construction sont les Lonjoies I (actuellement terminées) et la Vallée Mouton II. Un des éléments clés du PLU vise le renouvellement urbain. Désormais, une large place est accordée à la limitation de l'étalement urbain et à l'intensité urbaine. Bernard Peterlongo, adjoint à l'urbanisme à Saint-Benoît, explique : « Les espaces intra-muros non utilisés ou délaissés (par

*exemple lors de cessation d'activités industrielles : SECA, route de Ligugé, Axima, rue de l'Ermitage), sont construits ou reconstruits. On reconstruit la ville sur la ville. Rendre la ville raisonnablement plus dense permet d'optimiser les transports et les réseaux ».* ●

Consultée, Sabrina Delépine, directrice du développement urbain de Grand Poitiers, précise à propos des permis de construire : « Les demandes sont déposées en mairie de la commune du projet et instruites par Grand Poitiers, mais sous le contrôle complet du maire. Il s'agit, pour les partenaires, d'une mutualisation de moyens, génératrice d'économies. Les services de Grand Poitiers donnent les règles et proposent, le cas échéant, des solutions. Les instructeurs, se focalisant moins désormais sur la réglementation, assurent l'harmonie des instructions des dossiers à l'échelle intercommunale. Les services de Grand Poitiers donnent les règles et proposent, le cas échéant, des solutions. Les instructeurs, au travers de ce PLU, entrent dans un dialogue qui s'attache encore plus à la qualité des projets dans leur environnement. Le dialogue avec professionnels ou particuliers, en amont du dépôt de projet, est en effet indispensable ».

## Brûlage des végétaux : arrêté municipal P02/2011-02 du 24 février 2011

Les particuliers doivent privilégier le dépôt des végétaux en déchèterie. Le brûlage ne doit en aucun cas entraîner par les émissions de fumées une gêne, un danger ou une insalubrité pour le voisinage et les usagers de la route.

## Bruit de jardinage et bricolage : Arrêté Préfectoral du 19 juin 2007



Les travaux de bricolage ou de jardinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

## Opération Tranquillité Vacances

Les habitants de Saint-Benoît qui partent en vacances peuvent demander la surveillance de leur habitation auprès de la police municipale. Celle-ci effectuera des passages irréguliers à votre domicile et laissera un avis de passage.

Ce service est gratuit. Les personnes, souhaitant bénéficier de ce service, sont invitées à se rendre ou à téléphoner au bureau de la police municipale. La demande peut également se faire par courriel :

police-saint-benoit@wanadoo.fr.

L'Opération Tranquillité Vacances se déroule de mi-juin à mi-septembre puis toute l'année pendant les vacances scolaires.

## Offres de location de logements sociaux sur Saint-Benoît

Rue de la Matauderie, des logements sociaux de qualité de types 2, 3, et 4 seront mis en location avant la fin de l'année 2011 par Habitat 86.

Ces logements font partie de l'opération "Domaine de Parigny", programme immobilier exécuté par NEXITY.

Toutes les personnes intéressées par la location d'un logement doivent rapidement prendre contact avec **Annick Massé, mairie de Saint-Benoît au 05 49 37 44 05.**

# Aménagement de la rue de l'Ermitage

**Le plus grand chantier actuel de voirie concerne la rue de l'Ermitage. Cette voie, s'étendant sur près d'un kilomètre de longueur, est en effet affectée de plusieurs défauts.** Large par endroits, étroites aux carrefours, elle est bordée de trottoirs et d'arbres en mauvais état et dotée de réseaux vétustes (électrique, téléphonique et d'éclairage public). Cette rue dessert trois établissements importants accueillant enfants, seniors et personnes à mobilité réduite : la crèche « Les p'tites canailles », l'école de l'Ermitage et la résidence du château de l'Ermitage. La circulation dans cette rue est souvent trop rapide et il n'y a pas d'aménagement suffisant pour piétons, cyclistes et handicapés.

Les travaux d'aménagement décidés par la ville de Saint-Benoît visent plusieurs objectifs :

- Faciliter la circulation des piétons en créant, sur la totalité de la voie, de larges trottoirs, séparés par endroits des voitures par des massifs arbustifs et assurer la sécurité des cyclistes par la création de pistes cyclables, lorsque la largeur disponible de la voie le permet.
- Diminuer la vitesse des automobiles en réduisant la largeur de la voie, en créant des plateaux surélevés et des déhanchements de chaussée et en aménageant le mini-giratoire au carrefour de la rue de Magnac.
- Valoriser le quartier et l'entrée de ville en enfouissant les réseaux EDF et Télécom et en replantant des arbres (42 arrachés, 51 replantés).



Représentation de l'aménagement futur du mini-giratoire au niveau de la rue de Magnac

- Moderniser le réseau d'éclairage public par la pose de nouveaux lampadaires moins énergivores.

Le coût de la rénovation est estimé à 800 000 €, pour lesquels la commune espère une prise en charge d'environ 15 %. Les travaux seront étalés sur 3 ou 4 ans. La première tranche, d'un coût de 200 000 €, concernera la portion comprise entre les rues de Magnac et du Coq Hardi. Les travaux ont débuté le 16 mai et se poursuivront selon le calendrier suivant : mai-juin : effacement des réseaux ; début juillet : pose des lampadaires ; juillet-août : aménagement de la voie ; novembre : plantation des arbres et arbustes.



## Carapatte : forte mobilisation sur Saint-Benoît

C'est autour d'un travail sur l'énergie (séjour à la montagne, intervention de Madame Gaëlle Moreau...) entrepris déjà depuis deux ans par les élèves de CM1 et CM2, que l'initiative « Carapatte » a été mise en place avec deux lignes pédestres nommées Séquoia et Baobab autour de l'école de l'Ermitage.

Les parents d'élèves, le service des transports de Grand Poitiers, les services techniques de Saint-Benoît et les professeurs des écoles se sont mobilisés pour définir le trajet de ces deux lignes. Cela fonctionne comme une ligne de bus avec des arrêts précis et à des heures précises. Mais, dans la logique de « Carapatte », les enfants marchent vers l'école, accompagnés par des parents volontaires, tous équipés d'un gilet jaune.

Les enfants ont le goût de la marche à pied et espèrent ainsi participer à la protection de notre environnement.

## Forum des associations



Il s'agit de la 10<sup>e</sup> édition du Forum des Associations. Tous les Sancto-Bénédictins ont déjà réservé la date du 3 septembre 2011 (premier samedi du mois) pour rencontrer, échanger, découvrir les multiples associations de Saint-Benoît. Cette journée reste une animation prioritaire de la commune.

Cet événement majeur de la vie Sancto-Bénédictine permet aussi aux habitants de s'inscrire et de se retrouver le temps d'une journée très conviviale. C'est, de plus, l'occasion de promouvoir les activités du Bureau des associations, véritable association « au service des associations ».

Depuis 6 ans, l'accueil des nouveaux habitants s'organise en parallèle du Forum des Associations.

## Dixième rencontre des Saint-Benoît de France

Depuis 1993, les municipalités portant le nom de Saint-Benoît (il en existe vingt-trois en France) ont pris l'habitude de se rencontrer tous les deux ans, en général le week-end de l'Ascension. Cette année, c'est Saint-Benoît-sur-Loire (connue en particulier pour sa basilique) qui accueille. Notre commune y sera représentée.

## Avez-vous reçu votre guide du citoyen ?



Ce guide nous rappelle que nous avons des droits mais aussi des devoirs en tant que citoyens de la ville de Saint-Benoît. Des moyens importants humains et matériels sont mis en œuvre pour que cessent ces manquements aux règles élémentaires de savoir-vivre. Sans renoncer à la prévention – et c'est bien l'objet de ce guide – la municipalité est aussi bien décidée à sanctionner ceux qui ont des comportements inadmissibles, notamment par le déploiement de la police municipale. Car les incivilités de quelques-uns n'ont pas à être supportées par la majorité des Sancto-Bénédictins. N'hésitez pas à demander ce guide dans votre mairie !

# Rentrée scolaire



L'école maternelle du Bois d'Amour-Ermitage aura 3 classes à la rentrée.

## Compte tenu de l'évolution démographique différenciée en fonction des quartiers de la commune, ouverture et fermeture de classes sont à prévoir pour la rentrée scolaire de septembre.

À l'école maternelle du Bois d'Amour-Ermitage, une fermeture de classe a été prévue par l'inspection académique. Suite au départ, en juin, d'un fort contingent (une quarantaine) d'enfants de grande section, l'effectif envisageable à la rentrée 2011 se situe autour de 60 enfants, qui seront répartis en 3 classes, au lieu de 4 actuellement.



Cette décision a été entérinée par l'inspecteur d'académie, bien que le maire ait envoyé un courrier à celui-ci pour attirer son attention sur l'augmentation prévisible, à court et moyen termes, de la population dans le quartier. En effet, la livraison de 76 logements est prévue route de Ligugé (Nexity) fin 2011 et la mise en construction de 35 autres est également envisagée rue de l'Ermitage.

À l'école élémentaire Irma Jouenne, l'effectif attendu à la rentrée est de 139 élèves, soit une moyenne de 28 enfants par classe. L'inspection académique a donc prévu d'ouvrir une classe supplémentaire, soit 6 classes au lieu des 5 existantes actuellement. La moyenne par classe se situera ainsi à 24 élèves.

Pour accueillir cette nouvelle classe, l'équipe municipale, en concertation avec différentes associations, Futurolan notamment, envisage d'utiliser des locaux situés tout près du groupe scolaire, dans la salle des sports du Gravion (ex-salle polyvalente). Cette situation est provisoire : une restructuration de grande ampleur du groupe scolaire, prévu pour 6 classes élémentaires, est en voie de concrétisation. ●



# Écoles et bâtiments communaux sous vidéoprotection



Cinq sites de la commune sont équipés.

**Les statistiques concernant la diminution des dégradations, tags et autres incivilités constatés dans les lieux publics et bâtiments de la commune, sont éloquentes.** Sébastien Peltier, responsable de la police municipale, confie : « De 2003 à 2008, nous avons relevé une moyenne de 17 plaintes déposées chaque année par la commune pour dégradations. La mise en place de la vidéoprotection a commencé en 2009 et, durant les années 2009 et 2010, la moyenne annuelle du nombre de plaintes déposées est tombée à 6. C'est donc presque 3 fois moins de dégradations opérées après la mise en place de caméras de surveillance. Des actes de malveillance revêtaient un caractère de dangerosité, tels les débris de verre abandonnés certains week-ends dans les aires de jeux et bacs à sable de cours d'écoles ».

Alain Derville, Conseiller délégué à la Prévention de la délinquance et Président de la Commission « Tranquillité publique et prévention », rappelle que les dégradations entraînent un coût important pour la commune, environ

20 000 € par an. Par comparaison, le coût de l'équipement de vidéo protection se monte à 10 000 €, dont 4 200 € à la charge de la commune, le solde étant pris en charge par subvention d'État.

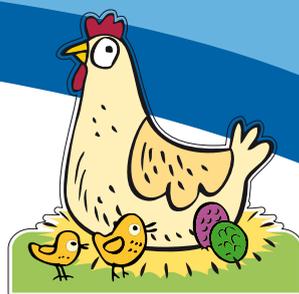
Cinq sites considérés comme sensibles sont équipés : écoles du Bois d'Amour-Ermitage et Irma Jouenne, salle de spectacles La Hune, salle André Coquema, parking de la mairie et parking derrière le restaurant scolaire Irma Jouenne.

Le système de vidéoprotection mis en place constitue un outil de dissuasion dont l'efficacité se traduit dans les statistiques récentes et est uniquement destiné à la protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords. Il ne saurait être question de porter atteinte à la vie privée des Sancto-Bénédictins. Les bandes d'enregistrement sont conservées pendant 11 jours, puis effacées automatiquement, et ne sont visionnées qu'en cas de dégradation et selon une procédure très encadrée. La Commission « Tranquillité publique et prévention » mise en place et votée par délibération du Conseil Municipal du 16 mai 2011, a en charge l'élaboration de la Charte d'éthique de la vidéoprotection de la ville de Saint-Benoît, et de veiller au respect de son application.





# Pâques : la fête des enfants



C'est devenu une tradition, le week-end de Pâques accueille à Saint-Benoît une manifestation particulièrement appréciée des enfants, la chasse aux œufs. Quelques 3 600 œufs ont été cachés tôt le dimanche matin dans plusieurs endroits du centre-bourg : parc de Cookham pour les 3-12 ans et cour du Dortoir des Moines pour les moins de 3 ans. Une cinquantaine d'œufs « magiques », reconnaissables à leur couleur rouge, donnaient droit à un tour de manège gratuit, offert par le comité des fêtes. Près de deux cents tickets pour des tours gratuits ont également été distribués par les animateurs bénévoles de la manifestation, aux enfants, surtout les petits malchanceux dans leur chasse. Innovation cette année, la chasse s'est déroulée autour de décors de poules géantes imaginés par la ville de Saint-Benoît. Sur la place du 8 Mai 1945, plusieurs animations se sont déroulées durant le week-end. Man's, le peintre poitevin

bien connu des Sancto-Bénédictins a animé des séances d'atelier aérofresque, technique picturale particulière qui a attiré de nombreux visiteurs. Une maquilleuse pour enfants, Charlène, a officié de concert avec le clown Bimbo, et les petits animaux de la ferme Tiligolo se sont laissés caresser pour le plus grand plaisir des bouts de chou. Par ailleurs, plusieurs attractions plus traditionnelles, plébiscitées par tous, ont fonctionné tout au long du week-end : manège Mickey, pêche au canard, karting et structure gonflable. Au final, le souhait de l'équipe municipale, de dédier ce long week-end de fête aux enfants et à leurs parents et par la même occasion, d'animer le centre-bourg, est comblé. Dans l'avenir, pour faciliter le déroulement de la chasse aux œufs, il est prévu de mettre en place un troisième territoire de chasse pour les plus grands enfants, stade du Prieuré, où des jeux spécifiques seront organisés. ●



## Festival des Rencontres Gourmandes 2011 : les papilles en éveil...

Cette 6<sup>e</sup> édition du festival est l'occasion de rassembler et de promouvoir les acteurs économiques de Saint-Benoît, de la Vienne et du Poitou-Charentes. Notamment des producteurs, des cultivateurs et des entreprises agroalimentaires, qui revendiquent le droit de produire frais et vrai et de faire partager ce goût au plus grand nombre. Cette manifestation se déroulera le samedi 3 septembre 2011 au centre-bourg et à l'abbaye de Saint-Benoît, et permettra aux visiteurs de déguster les produits du terroir et de les acheter. Une journée qui s'annonce forte en convivialité et en partage.

4 000 euros !



C'est la somme collectée lors d'un concert classique organisé par l'Orchestre de l'Université de Poitiers en partenariat avec la ville de Saint-Benoît au profit de la Banque Alimentaire. Le 12 mai dernier, au cours d'une cérémonie émouvante à la mairie, la Présidente de l'Orchestre de l'Université de Poitiers a remis le chèque à Madame Garreau, Présidente de la Banque Alimentaire, en présence de Monsieur le Maire, de Madame Issindou, Adjointe aux Affaires Sociales, de Monsieur Augustin Maillard, chef d'orchestre, de musiciens, d'élus et autres invités. Ce concert de très grande qualité avait eu lieu le 15 février 2011 à La Hune dans une salle comble. Par delà la musique, c'est à un immense élan de générosité auquel on a pu assister, car chacun sait le rôle joué par la Banque Alimentaire pour aider les familles les plus démunies. Saint-Benoît qui est partenaire de cette association depuis vingt-trois ans, se réjouit d'avoir pu contribuer à cette fête de la solidarité qui fait partie intégrante de son action sociale.

# 10<sup>e</sup> édition du marché aux fleurs



La place du 8 mai couverte de végétaux durant le week-end.

Le marché aux fleurs de Saint-Benoît est devenu le rendez-vous incontournable de printemps pour les amoureux des fleurs et du jardin.

La dixième édition s'est tenue en centre-bourg les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, quelques mois après l'obtention de la quatrième

fleur des Villes et Villages fleuris, une première pour le département. Elle a connu un succès de fréquentation encore supérieur à celui des éditions précédentes.

Une soixantaine d'exposants, venus de différentes régions, a proposé plus de 150 000 végétaux, éléments de décoration, matériels de jardin... Par ailleurs, l'exposition thématique, organisée au Dortoir des Moines sur les plantes grimpances, a attiré un large public. Plus de 500 variétés de clématites y ont été présentées.

Une innovation a particulièrement été appréciée des acheteurs : la mise à disposition, par les services techniques de la ville, d'un véhicule électrique pour le transport des végétaux lourds ou encombrants, depuis le marché

jusqu'aux véhicules stationnés parking Saint-Nicolas. Les jeunes de l'ANCRE étaient mobilisés, comme chaque année, pour prêter main-forte. Pour la première fois cette année également, une restauration rapide a été assurée sur place par le restaurant Ô'Huety.

Les Sancto-Bénédictins se sont déplacés en nombre. Plus de la moitié des foyers de la commune est venue au stand du service des espaces verts retirer les plantes offertes par la ville - gazania, plante grasse et basilic - et rechercher renseignements et conseils avisés. La notoriété de la manifestation s'étend désormais bien au-delà des limites de la commune et attire de nombreux visiteurs des départements limitrophes.

L'édition 2012 est déjà en préparation. Jean-Louis Aimard, directeur des services techniques de la ville, confie : « Des produits de qualité et des prix raisonnables assurent année après année la réputation et le succès de la manifestation. Il faut également sélectionner en amont les producteurs, lors des grands salons nationaux, et renouveler l'intérêt des visiteurs en faisant appel à de nouveaux exposants. La bouche-à-oreille fonctionne et, déjà, plusieurs nouveaux producteurs se sont inscrits pour la prochaine édition ».



# Trophées et médailles de sport en Vienne : un projet d'établissement abouti



Lors du vernissage de l'exposition, les élèves ont retracé certains exploits sportifs.

En 2009, l'école élémentaire Irma Jouenne a répondu à un appel à projet fédérateur sur le patrimoine, initié par l'inspection académique. S'inscrivant dans ce projet, la classe de CE1 de Jean-François Quais, directeur de l'école, a décidé de lancer une étude du patrimoine sportif sous l'angle des trophées et médailles de sport.

À partir de mars 2010, onze sportifs du département, ayant fait la

une des médias locaux et nationaux, ont été invités à venir rencontrer les élèves. Tous ont répondu présent : Laurent Bigot (volley), Mahyar Monshipour (boxe), Jean-Pierre Charbonnier (football), Monique Beaulu Aulthier, Jean-Paul Gomez et Laurent Névo (athlétisme), Sylvain Maynier (basket), Stéphane Bignet (triathlon), Sylvain Chavanel (cyclisme), Brian Joubert (patin à glace) et Philippe Croizon. Les

interventions ont été préparées par les enfants, sous forme de questionnaire invitant leurs hôtes à raconter leur enfance, leur carrière sportive avec les retombées, les bons et mauvais souvenirs... Philippe Croizon, en particulier, a fait partager ses émotions lors de sa traversée de la Manche et séduit les enfants par son charisme teinté d'humour et sa détermination sans faille.

Les sportifs invités ont ainsi eu une occasion unique de communiquer leur passion et transmettre des valeurs liées au sport : entraide, éthique, camaraderie... Ils ont également été très heureux de montrer leurs collections de trophées et médailles. Ce fut l'occasion pour les élèves, à un âge où souvent naît l'envie d'entreprendre des collections, de montrer les leurs, liées ou non au monde du sport.

À la rentrée 2011, les élèves participant au projet sont entrés en CE2, mais les visites de sportifs se sont poursuivies jusqu'en mars 2011. Et, en fin d'année scolaire, une exposition des trophées a été organisée au Dortoir des Moines. Pour donner encore plus d'ampleur à l'événement, d'autres sportifs ayant marqué le sport en Vienne ont été invités et une soixantaine d'entre-eux, représentant 20 disciplines différentes, a ainsi participé à ce temps fort de l'exposition. L'émotion était palpable, notamment lorsque les élèves ont fait revivre certains des exploits sportifs dont les héros, présents, ont longuement été applaudis.

Lancement billetterie en ligne avec Moxity



Grande nouveauté 2011, la billetterie du concert Jeunes Talents à La Hune et des séances cinéma pour enfants seront accessibles en ligne depuis le site internet de la ville [www.ville-saint-benoit.fr](http://www.ville-saint-benoit.fr) ou sur [www.moxity.com](http://www.moxity.com). Plus besoin de vous déplacer, vous recevez chez vous votre billet à imprimer. Ceux qui préfèrent pourront continuer à venir directement à La Hune retirer leur place. Ouverture des réservations le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

## « Morgane Ji » en résidence à La Hune

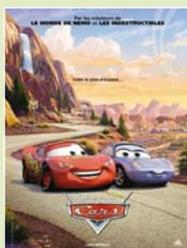


Lorsque Morgane Ji, métisse réunionnaise apparaît dans le panorama musical anglo-saxon en 2000, la presse de Londres la surnomme « creole queen » et l'Irish Time de Dublin lui accorde les **quatre étoiles de la meilleure sélection World Music**. Le quatrième album qu'elle vient préparer à La Hune salue son retour sur scène dans une formule trio intimiste avec E.R.K. polyinstrumentiste et Laurent Sureau, musicien poitevin aux vibraphone, balafons, hang... Sa voix extraordinaire à la tessiture surprenante sert admirablement ses textes en français, anglais ou créole. Sa présence envoûtante, son charme et son énergie ne vous laisseront pas de marbre... Venez la découvrir en concert gratuit le samedi 17 septembre 2011. Réservez votre place en ligne sur le site internet de la ville [www.ville-saint-benoit.fr](http://www.ville-saint-benoit.fr) ou sur [www.moxity.com/events/morgan-ji](http://www.moxity.com/events/morgan-ji)

## Ciné-mômes, c'est parti !



Après un essai remarqué en décembre 2010, la ville réitère cette initiative conviviale auprès de son jeune public et de ses parents, une première toile pour ces jeunes cinéphiles qui n'ont parfois jamais été au cinéma. Tout y est comme dans le vrai : grand écran, son enveloppant, sensations et rires garantis... La Hune proposera la saison prochaine 4 séances pour enfants à partir de 3 ans chaque 1<sup>er</sup> dimanche de vacances scolaires. Ces séances gratuites sont ouvertes à tous dans la limite des places disponibles. Réserver votre place en ligne sur le site internet de la ville [www.ville-saint-benoit.fr](http://www.ville-saint-benoit.fr) ou sur [www.moxity.com/events/cine-momes](http://www.moxity.com/events/cine-momes) 1 mois avant chaque séance.



Les quatre films sélectionnés sont : Cars, l'apprenti père-noël, les trois brigands et le voyage extraordinaire de Samy. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres plus d'informations avant chaque séance.

## Prix Benjamin 2011



Suite à la sélection effectuée par les élèves des écoles de Saint-Benoît en partenariat avec la bibliothèque municipale, le 17<sup>e</sup> Prix Benjamin a récompensé le 10 juin dernier l'auteur Ephémère et son ouvrage « Mon copain dragon », publié aux Editions Rageot.



au fil des jours

# Le portrait vedette du festival photographique biennal de Saint-Benoît

**Le 10<sup>e</sup> festival photographique biennal de Saint-Benoît se déroulera du 14 au 16 octobre prochain à La Hune.** Les précédentes éditions ont accueilli les plus grands noms de la photographie contemporaine : Willy Ronis, Jean-Loup Sieff, Philip Plisson, Guy Le Querrec, Vincent Munier, pour ne citer qu'eux.

Le thème retenu pour l'édition 2011 est « L'art du portrait ». Pour donner un éclat particulier à la célébration de ce 10<sup>e</sup> anniversaire, l'association organisatrice Arc'image<sup>(1)</sup>, présidée par Jean Duret, a obtenu la participation du célèbre *Studio Harcourt* à la manifestation. Créé en 1934, *Studio Harcourt Paris* est réputé pour sa maîtrise de la lumière qui donne au portrait d'art une dimension particulière, visant la perfection. Une rétrospective portant sur plus de 50 ans de portraits du *Studio Harcourt*, en petits et grands formats, sera présentée durant le festival. Et, pour accompagner l'exposition, deux studios éphémères, maquillage et prise de vue, seront animés par des professionnels du *Studio*.

Par ailleurs, Isabelle Castelli, poitevine d'adoption, présentera des photos d'acteurs de cinéma, prises par son père, Jean-Louis Castelli, photographe de plateau, aujourd'hui décédé. Le festival de Saint-Benoît sera la première exposi-



Des professionnels du Studio Harcourt seront présents au Festival.

tion de ce photographe réputé, un temps collaborateur du *Studio Harcourt*.

Des photographes régionaux seront également mis à l'honneur : Jacques Villégier, photographe Saintais, présentera une série de portraits de producteurs locaux, traités avec humour ou en situation décalée ; Jean-Pierre Brouard exposera ses portraits d'ouvriers de la carrière Rocamat à Chauvigny.

Comme à chaque festival, les clubs de la région participeront en nombre sur le thème du festival. Le vendredi sera plus particulièrement consacré aux écoliers de la ville qui visiteront les expositions et présenteront leurs travaux réalisés avec le concours des enseignants sur le thème du festival.

Le grand prix d'auteur, sur thème libre, et le tremplin pour jeune auteur (moins de 25 ans), sur le portrait, récompenseront les meilleures contributions.

Dans le cadre du festival, de nombreuses animations seront également organisées : table ronde le samedi après-midi, rencontres avec les photographes invités, espace édition et atelier de traitement de l'image numérique animé par le club informatique Sancto-Bénédictin. ●

<sup>(1)</sup> [www.arcimage.fr](http://www.arcimage.fr)

## Zoom sur la saison 2011-2012 de l'association O.H.É.



E. Guillon, président d'OHE, en charge de la programmation des grands spectacles de La Hune.

**La future saison culturelle a été préparée dès l'automne par des bénévoles de l'association O.H.É. (Organisation Hune Événements), en charge de la programmation des grands spectacles de La Hune.** Emmanuel Guillon, président

de O.H.É., en livre les grandes lignes : « O.H.É. propose chaque année une programmation variée, de qualité, et susceptible de séduire un large public. Les spectacles retenus pour la saison prochaine s'inscrivent dans cette tradition ».

La saison s'ouvrira en octobre sur une pièce de théâtre, *Le technicien*, une comédie d'Eric Assous, avec une pléiade d'acteurs dont Roland Giraud et Maaïke Jansen, épouse à la ville de ce dernier.

Jean Anouilh sera ensuite à l'honneur dans *Colombe*, une comédie enlevée, interprétée par Anny Duperey, Sara Giraudeau...



Henri IV

À l'affiche également, *Henri IV*, le bien-aimé, œuvre écrite et mise en scène par Daniel Colas, interprétée notamment Jean-François Balmer, et ayant fait l'objet de 5 nominations aux Molières 2011.

Deux grands de la chanson, Patrick Fiori et Marie-Paule Belle, se produiront en concert en novembre et la compagnie de danse contemporaine « Malandain Ballet de Biarritz » donnera en décembre *Roméo et Juliette*.



Patrick Fiori



Roméo et Juliette - Malandain Ballet Biarritz

Enfin, l'humour sera également au programme avec *Le président, sa femme et moi* avec Michel Guidoni, un vaudeville hilarant, puis *À deux lits du délit*, porté par une troupe

de comédiens survoltés, dont Arthur Jugnot. Sont également programmés Patrick Sébastien, Marc Jolivet et Chantal Ladesou, ainsi que Roberto d'Olbia, concertiste, et les *Chasseurs de sons*, spectacle d'humour vocal avec le quintet « Cinq de cœur ».

Enfin, pour le plaisir des enfants, La Hune accueillera début janvier *Aladin et la lampe merveilleuse*, un conte magique conçu par l'illusionniste Dani Lary.



Le président, sa femme et moi



# Exposition du fonds d'œuvres artistiques de Saint-Benoît

En 2004, au moment d'engager des travaux pour la rénovation intérieure du Dortoir des Moines, le maire de Saint-Benoît, Dominique Clément, a un instant hésité entre une médiathèque ou une salle d'exposition et de concert acoustique. C'est cette dernière destination qui fut finalement retenue et le chantier fut mis entre les mains de Jean-Marie Guérin.

Depuis l'achèvement de la rénovation, la ville organise régulièrement des manifestations artistiques dans ces locaux, dont quatre expositions privilégiées par an, pour lesquelles les artistes bénéficient d'un soutien municipal : l'artiste paie le tarif de location mais la ville compense le prix de location par l'achat d'œuvres. C'est une commission locale, composée de membres de l'ADECT, d'artistes et d'élus, qui gère la sélection des artistes soutenus, sans ostracisme ni censure artistique d'aucune sorte. Depuis le premier achat de toile de Richard Texier, la ville s'est progressivement constituée une collection officielle riche actuellement de 38 œuvres répertoriées. Souhaitant faire partager cette richesse culturelle à un large public, l'équipe municipale a décidé d'exposer ces œuvres au Dortoir des Moines durant une partie de l'été. Au-delà, l'équipe propose que les groupes scolaires de la commune puissent accueillir, pour une période donnée, des toiles originales, offrant ainsi l'occasion de sensibiliser les élèves et de leur faire découvrir différentes pratiques artistiques. Exposition du 24 juin au 10 juillet, salle du Dortoir des Moines.

Entrée libre. ●



Peintre Sancto-Bénédictin, Bernard Faix a exposé en 2006 au Dortoir des Moines. Il a notamment présenté une magnifique étude en hommage à Van Gogh et a reçu à cette occasion une trentaine de groupes, enfants, adultes, étrangers de passage dans la commune, pour expliquer son travail. Bernard Faix apprécie le soutien de la ville de Saint-Benoît. « C'est une bonne idée. Il faut apprendre aux jeunes à lire des tableaux et comprendre le message de l'artiste. À l'heure où, faute de moyens, l'enseignement artistique est le parent pauvre de l'éducation nationale, toute action susceptible de promouvoir la connaissance artistique est à encourager ».



Man's porte un regard favorable sur la création du fonds d'œuvres artistiques de la ville.

Emmanuel Barriquault, alias Man's, peintre poitevin engagé, a bénéficié d'une invitation privilégiée de la commune pour exposer au Dortoir en 2007 et a souhaité renouveler l'expérience, à titre individuel, en 2010. Man's apprécie le site, unique dans le département, et la possibilité offerte de mélanger art contemporain et architecture ancienne, modernité et tradition. Man's : « Le fonds d'œuvres artistiques créé par la ville de Saint-Benoît est une excellente opération. Cette forme originale de mécénat dynamise la vie culturelle Sancto-Bénédictine ».

## 14 juillet à Saint-Benoît

Le traditionnel feu d'artifice, tiré au Parc de Strunga, sera cette année sur le thème « Piano sous les étoiles ». Juste avant, le Comité des fêtes assurera la retraite aux lampions conduite par la fanfare de Dissay.

## Une star à Saint-Benoît Swing



Eddy Louiss est l'un des maîtres mondiaux incontestés de l'orgue Hammond. Il a joué avec les plus grands dont Stan Getz, Michel Petrucciani... Retiré dans la campagne poitevine, il donne depuis quelques mois des concerts de prestige pour fêter ses 50 ans de carrière. Après avoir rempli l'Olympia cet hiver, il sera à l'affiche de quelques-uns des plus grands festivals français. Il nous fera l'honneur de sa présence à Saint-Benoît Swing. Son jazz multicolore donne envie de danser. Sa musique ne s'explique pas, elle se ressent, elle se vit. La Hune les 23 et 24 septembre 2011. <http://stbenoiswing.zic.fr/>



Les doigts de l'homme

## La Colombie à La Hune

De ses origines multiples, la Colombie a gardé un goût immodéré des carnivals et des danses populaires. L'ensemble folklorique Orkeseos en fait son spectacle. Selon Gabriel Garcia Marquez : « L'illusion ne se mange pas, mais elle nourrit », voilà qui cadre parfaitement avec ce groupe de 40 participants de musique et de danse venus de Bogota, la capitale, dont la joie et les rythmes enivrants nous entraînent dans une farandole de couleurs et de sons tels que la salsa et le merengue. Viva Colombia !



Vendredi 26 et samedi 27 août 2011 20 h 45 à La Hune. Entrée 9 euros. Ces spectacles sont organisés par l'association F.A.R.T (Folklore Art et Tradition) de Saint-Benoît.

# Journées européennes du patrimoine en musique



Des impromptus musicaux seront donnés dans le centre historique de la ville.

À l'occasion des journées du patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre, la ville organise les « Impromptus musicaux » de Saint-Benoît.

Six artistes se produiront durant ces deux jours, entre 14 h et 18 h, en différents endroits du centre-bourg historique : dans le Dortoir des Moines et dans le Prieuré, ruelle de l'Ancienne église, arcade de l'abbaye, église Saint-André. S'appuyant sur un petit arrangement scénique – guéridon, fleurs et fiche signalétique – les artistes présenteront au public des intermèdes musicaux variés.

Parallèlement, des visites guidées de l'abbaye et de l'église seront organisées par l'Office de tourisme de Saint-Benoît et au Dortoir des Moines, l'artiste Elème, qui expose ses toiles du 3 septembre au 2 octobre, sera sur place pour présenter et commenter son exposition.

# La saison du Dortoir des Moines s'ouvre avec Elème



Elème dans son atelier.

Figure marquante de la vie artistique poitevine, Michel Louet, alias Elème, fut président d'Art 86 durant 10 ans. De par ses ascendances, bretonne et sud-américaine, Elème a baigné dans un milieu artistique. Son père était décorateur de scène. Lui-même a commencé à peindre dès sa tendre enfance, puis a suivi une formation aux Beaux Arts de Tours. Depuis une dizaine d'années, il vit de son activité artistique. Il a créé en 2002 l'atelier Reg'art dans le cadre duquel, avec son associée Ma.O Dennerly, il enseigne à une centaine d'élèves et donne également des cours à Ligugé et à l'INSEE.

A partir des années 1990, Elème expose ses œuvres en France et dans différents pays d'Europe, au Canada et en Chine. Elème est un grand voyageur et trouve une partie de son inspiration dans les pays visités. Objets typiques, souvenirs, matières

recupérées sur place, sont pour lui source d'inspiration. Par ailleurs, les teintes utilisées dans ses toiles sont le reflet des ambiances ressenties au cours de ses visites : laques noires et rouges pour la Chine, tons blancs et bleus pour la Grèce, dominantes rouges et mauves pour le Népal...

Son œuvre navigue dans un univers aux frontières de l'abstraction et de la narration, avec un souci d'authenticité qui se traduit dans le choix des matériaux utilisés dans ses toiles : sable de la vallée des Rois d'Egypte, livres de prière du Népal utilisés sous forme de collages.

« Itinérances », c'est le titre choisi pour cette série de toiles, démarrée en 2009 et menée parallèlement à sa production habituelle, qu'il compte poursuivre après l'exposition de septembre au Dortoir des Moines. La Birmanie et plusieurs autres pays d'Orient sont d'ores et déjà inscrits au programme de sa prochaine Itinérance. Exposition Itinérances, du 3 septembre au 2 octobre, Dortoir des Moines.



## Juin 2011

**Juin** La Hune - Exposition, Les Photons  
**Vendredi 17** La Hune - Auditions, École de musique  
**Du samedi 18 au samedi 25** Salle capitulaire Exposition, Bidibull  
**Mardi 21** La Hune - Spectacle de fin d'année, École élémentaire de l'Ermitage  
**Mercredi 22** Salle Val du Clain - Collecte de sang, Donneurs de sang bénévoles  
**Du vendredi 24 au dimanche 10 juillet** Dortoir des Moines - Exposition d'art plastique, Mairie  
**Samedi 25** La Varenne - Feu de Saint-Jean, AQV  
**Samedi 25** Chantejeau - Fête du quartier, Comité de Chantejeau  
**Dimanche 26** La Hune - Tournoi de scrabble, Scrabble club  
**Mercredi 29** Église - Concert, Chœur Chantejeau  
**Jeudi 30** La Hune - Chemins de Musique ADECT

## Juillet 2011

**Samedi 2** La Hune - Spectacle de danse, ECLA  
**Du 13 au 31 août** Dortoir des Moines Exposition N'en parlez pas aux copines  
**Jeudi 14 Parc** Strunga - Fête Nationale, Mairie

## Août 2011

**Vendredi 26 et samedi 27** La Hune - Festival Folklorique - FART

## Septembre 2011

**Samedi 3** La Hune - Forum des associations et accueil des nouveaux habitants  
**Samedi 3** Centre-bourg - Rencontres Gourmandes, ADECT  
**Du samedi 3 au dimanche 2 octobre** Dortoir des Moines - Exposition Eleme, ADECT  
**Samedi 10 et dimanche 11** Parc de Strunga Concours régional, 4 Pat'club 86  
**Mardi 13** Salle Val du Clain - Collecte de sang, Donneurs de sang bénévoles  
**Samedi 17** La Hune - Concert gratuit Morgane Ji, Mairie  
**Samedi 17 et dimanche 18** Abbaye Journées du patrimoine et Improptus musicaux de Saint-Benoît, ADECT et Mairie  
**Vendredi 23 et samedi 24** La Hune Saint-Benoît Swing, Bel Air Jazz

## Octobre 2011

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2** La Hune Exposition, Cercle Généalogique Poitevin  
**Du mercredi 5 au dimanche 30** Dortoir des Moines Exposition Rafaideen, ADECT  
**Samedi 8** La Hune - Théâtre « Hôtel très particulier », FLAM  
**Mardi 11 et jeudi 13** Salle Jacques Prévert Journées portes ouvertes, Couture Création  
**Du vendredi 14 au dimanche 16** La Hune Festival biennal de photographies, Arc Image -  
**Jeudi 20** Dortoir des Moines - Rencontre avec l'écrivain Irène Frain, Les Amis de la Bibliothèque  
**Vendredi 21** La Hune - Théâtre « Le technicien », O.H.É.  
**Dimanche 23** La Hune - Ciné-mômes « Cars », Mairie  
**Mardi 25** La Hune - Spectacle de danse, M3Q

## Novembre 2011

**Mardi 8** La Hune - Théâtre « Colombe », O.H.É.  
**Vendredi 11** Monument aux morts - Armistice 1918, UNC Saint-Benoît  
**Du vendredi 11 au dimanche 13** La Hune Ga'loween, Futurolan  
**Du vendredi 11 au dimanche 13** Dortoir des Moines et Salle Capitulaire, Exposition, N'en parlez pas aux copines  
**Du lundi 14 au dimanche 27** Salle Capitulaire Exposition, Bénédicte Babilliot  
**Du lundi 14 au dimanche 4 décembre** Dortoir des Moines - Exposition Dieulefit, ADECT  
**Mercredi 16** La Hune - Patrick Fiori, O.H.É.  
**Samedi 19** La Hune - Journée portes ouvertes, J.A.D.  
**Mercredi 23** La Hune - Marie-Paule Belle, O.H.É.  
**Samedi 26 et dimanche 27** La Hune - Exposition, Doigts d'Or

## Décembre 2011

**Vendredi 2** La Hune - Auditions, École de musique  
**Du samedi 3 au samedi 14 janvier 2012** Salle capitulaire - Crèche de Noël, ADECT  
**Dimanche 4** La Hune - Les Ballets de Biarritz, O.H.É.  
**Lundi 5** Monument aux morts - Cérémonie UNC Saint-Benoît  
**Du jeudi 8 au samedi 31** Dortoir des Moines Exposition, N'en parlez pas aux copines  
**Dimanche 11** La Hune - Noël des personnes âgées, Mairie  
**Samedi 17** La Hune - Course des Pères Noël, Comité des fêtes  
**Samedi 17 et dimanche 18** Centre-bourg - Marché de Noël, ADECT  
**Dimanche 18** La Hune - Ciné-mômes « L'apprenti Père Noël », Mairie  
**Samedi 31** La Hune - Réveillon de la Saint-Sylvestre Relations Internationales

## Ticky-parc : une aire de jeux saisonnière pour enfants à La Varenne



**Ticky-parc, aire d'activités pour enfants à base de structures gonflables, d'une capacité d'accueil de 220 personnes, ouvrira ses portes à La Varenne mi-juin.** Les créateurs, Thierry Moquette, originaire de Saint-Benoît, et Franck Fougère, en ont eu l'idée après avoir visité des parcs de ce type dans le Morbihan. Profitant d'un plan social, ils ont quitté leur entreprise et ont décidé de créer un parc en région. Compte tenu des attaches familiales de Thierry avec Saint-Benoît, ils ont choisi de sonder élus et administration quant à la possibilité de s'implanter dans la commune ; et le dossier a finalement été accepté pour un essai d'une année. Le site d'implantation, retenu par le maire, est la prairie de La Varenne, cadre de verdure se prêtant particulièrement à cette activité de loisirs.

Dominique Clément explique : « Cette demande de création d'entreprise, à l'initiative de deux créateurs indépendants, dont un Sancto-Bénédictin, est une

opportunité pour la ville. Ticky-parc s'insère harmonieusement dans l'offre de loisirs de la commune à destination des jeunes et de leurs familles. Par ailleurs, la ville loue le terrain aux créateurs, à hauteur de 8 000 € par an. Enfin, le projet est à l'essai pour un an. La zone dans laquelle l'activité s'installera étant protégée, il n'y aura pas de construction en dur et l'emplacement sera entièrement libéré et remis en état en fin de saison. À l'issue de ce test, s'il est concluant, un autre site sera attribué pour une saison ultérieure ».

Une quinzaine de structures gonflables, réparties en trois espaces de jeux selon les catégories d'âge (2-5 ans, 6-12 ans et adolescents-adultes), sera offerte au public. Les parents pourront participer aux activités avec, notamment, un toboggan de 10 mètres de hauteur. Les installations sont prévues pour se fondre dans l'environnement avec chalet d'accueil et mobilier de restauration en bois, structures gonflables vertes. Des aires de pique-nique seront aménagées et une restauration rapide disponible sur place.

Le parc sera ouvert de 10 h 30 à 19 h, de mi-juin à fin septembre, sept jours sur sept durant les vacances scolaires, et hors congés, chaque mercredi, vendredi en fin d'après-midi, samedi et dimanche. En partenariat avec la ville de Saint-Benoît, les promoteurs du projet offrent une entrée gratuite à chaque famille Sancto-Bénédictine. Chacun pourra ainsi se rendre sur place et juger sur pièce.



F. Fougère et T. Moquette (à droite) prairie de La Varenne.

## Changement à la commission de quartier de Fontarnaud

C'est Martine Bataille, conseillère municipale, qui succède à Marie-Claude Bodin dans le rôle de Présidente de la commission depuis la délibération du 28 mars

2011. Madame Bodin continuera à œuvrer au sein de cette commission en tant que vice-présidente.

## Expression des élus de la liste :

**"Avec la Gauche, Saint-Benoît écologique, citoyenne et solidaire."**

Nous nous étions engagés à être une opposition constructive, c'est aujourd'hui une réalité aussi bien au Conseil Municipal qu'au Conseil de Grand Poitiers, dans les commissions municipales et dans les commissions de quartier.

Nos interventions régulières en Conseil Municipal ont permis de faire évoluer les réflexions et influencer les décisions au bénéfice de tous les habitants de Saint-Benoît.

En septembre 2011, suite à nos interventions en Commission Transport de Grand Poitiers, sera mis en place par VITALIS la ligne 10 entre la Pointe à Miteau et le CHU passant par la Varenne, les Lonjoies et le Grand Large en empruntant la rocade, c'est une

demande ancienne des Sancto-Bénédictins qui est enfin satisfaite.

Depuis plusieurs mois nous travaillons pour la mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui complètera l'offre des crèches. Nous espérons voir aboutir ce projet en 2012.

La situation économique et les contraintes apportées par l'Etat aux budgets des communes laissent peu de marges mais nous nous battons à chaque Conseil pour que les conséquences pour les ménages soient les plus faibles possibles.

Nous continuerons à défendre notre projet pour le bien-être des habitants de Saint-Benoît.

Bernard Chaigneau, Charles Sourisseau, Andréa Thimonier, Henri Germanaud, Hervé Piquion

## Vos remarques nous intéressent !

Écrivez à M. Philippe Delahaye, adjoint à la communication :  
 Mairie de Saint-Benoît - 11, rue Paul Gauvin - BP 11  
 86281 Saint-Benoît CEDEX  
 saint-benoit@wanadoo.fr  
[www.ville-saint-benoit.fr](http://www.ville-saint-benoit.fr)

Lettre d'information des Sancto-Bénédictins, semestrielle, juin 2011  
 Directeur de la publication : Dominique Clément  
 Rédaction : Michel Roger et la mairie de Saint-Benoît  
 Graphisme : Agence Chat Noir  
 Crédit Photos : Michel Roger, Jean-Marie Guérin, et mairie de Saint-Benoît  
 Impression : Ouest impressions  
 Ce numéro a été tiré à 4 000 exemplaires.  
 Imprimé sur un papier couché 100 % recyclé.